

qua Paris, nous remercierons Dieu (1). » Le pape convoqua le consistoire pour le mercredi 27, et, se trouvant incommodé, se retira dans sa chambre à coucher.

Les médecins furent appelés, mais l'indisposition leur parut sans danger : c'était un catarrhe, que l'humidité de la villa Magliana avait développé, et qui bientôt prit un caractère funèbre. Le pape avait de la peine à respirer, il se mit au lit; la nuit fut mauvaise et agitée. Le dimanche matin, 1<sup>er</sup> décembre 1521, on le vit lever les yeux au ciel, joindre les mains, murmurer quelques mots d'une prière ardente, puis retomber sur son oreiller et mourir (2) : le catarrhe l'avait suffoqué. Il achevait sa quarante-sixième année; il avait régné huit ans huit mois et dix-neuf jours.

Jamais la mort d'un pape n'avait encore excité d'aussi vifs regrets. Le peuple se jeta, dans les premiers transports de son aveugle colère, sur l'échanson de Sa Sainteté, Barnabé Malespina, qu'il accusait d'avoir empoisonné le pape dans une coupe de vin (3). On le traîna au château Saint-Ange; mais l'arrivée du cardinal de Médicis rendit la liberté au malheureux échanson. On avait cherché des preuves, et on n'avait trouvé que des rumeurs populaires. Les funérailles du pontife furent simples et modestes : Antoine de Spello prononça l'oraison funèbre; mais les pleurs du peuple furent plus éloquents que les paroles du camérier.

Au bruit de cette mort si soudaine, Érasme écrivit d'Angleterre :

« La chrétienté vient de perdre un de ses plus beaux ornements. »

Quatre siècles parmi les soixante qui se sont écoulés depuis que Dieu créa le monde ont reçu le nom d'un homme.

Cet homme s'appela Périclès, Auguste, Léon X et Louis XIV.

(1) Parid. de Grassis, *Diarium ineditum*.

(2) Paul Jove, *Vie de Léon X*, in-12, p. 372.

(3) Paul Jove, *ibid.*

## CHAPITRE XXV.

### L'HOMME INTIME.

Portrait de Léon X. — Chagrin du pape, quand il est obligé de punir. — Combien il était libéral. — Établissements de charité qu'il fonde à Rome. — Les lettrés persécutés en appellent au pape. — Reuchlin et Érasme. — Piété de Léon X. — Henri VIII lui dédie l'*Assertio septem sacramentorum*. — Les épîtres familières du pape. — Combien elles attestent de zèle pour la religion. — Calomnies des protestants répétées par les catholiques. — On doit à Léon X l'institution de diverses cérémonies religieuses. — Vie intérieure du pape. — Son goût pour la musique. — Léon X à table, à la chasse, à Viterbe et à la Magliana. — Conclusion.

Quittons le Vatican : ne parlons plus du pape, ni du souverain temporel, mais essayons de faire connaître l'homme privé.

On dit que, peu de temps après la mort de Léon X, un de ses vieux serviteurs s'arrêta devant le portrait qu'en avait fait Raphaël, et qu'on trouve à Florence au palais Pitti, et s'agenouilla pour baiser la main de son maître, comme si le sang y circulait encore. C'est que jamais en effet peintre flamand ne mit plus de vie réelle dans une tête. C'est bien là cette figure de Médicis, au coloris vénitien; ces chairs blanches et mates de tous les hommes de sa race; cet œil myope qui semble s'échapper de son orbite; ce front d'une pureté limpide; cette large tête reposant sur deux épaules évasées; ces mains un peu trop féminines, aux doigts ornés de camées antiques; et dans tous les traits cet air d'angélique bonté qui charmait ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, avant même qu'il eût pu les séduire par le doux son de voix que les poètes de l'époque compareraient à de la musique. On n'a pas besoin de connaître le



personnage qu'a voulu représenter le peintre, pour deviner que ces lèvres n'ont dû s'ouvrir que pour bénir ou pardonner. Luther est un aussi grand artiste que Raphaël; en quelques mots il a peint Léon X : *Mitis ut agnus*, a-t-il dit, doux comme un agneau (1).

Deux ou trois fois pendant le cours de son pontificat, Léon X dut user de rigueur envers de grands coupables, comme dans la conspiration des cardinaux. Ce jour, il souffrait dans l'âme et dans le corps, il ne mangeait plus; des larmes involontaires tombaient de ses yeux, et la nuit il pria pour affermir son courage ébranlé. Il y avait lutte entre le prince et le père (2) : il fallait bien que la justice fût satisfaite; mais le combat était long et douloureux. L'expiation consommée, alors Léon X, de son plein mouvement, se laissait aller à ses instincts innés de bonté : il saisissait une solennelle occasion pour témoigner à celui qui l'avait offensé que le cœur du juge ne conservait plus aucun ressentiment. C'était le prêtre qui, la grille du confessionnal fermée, ne se rappelle plus les péchés du pénitent. Au milieu du saint sacrifice, quand, à la voix du célébrant, Dieu descend sur l'autel, il se levait, marchait droit à celui dont la faute était désormais couverte, l'attirait dans ses bras, l'embrassait avec effusion, et, au nom du sang divin, lui promettait de ne pas garder souvenir du passé; et il tenait religieusement sa parole (3).

Dans plus d'une page de notre histoire nous avons raconté les libéralités du pontife envers les gens de lettres. Ces libéralités, souvent trop fastueuses, avaient leur récompense dans ce monde, où elles étaient chantées en vers et en prose, sur la toile et sur la pierre; car la reconnais-

(1) *Beatissimo patri, etc.* De Wette, l. c., t. I, p. 497-506.

(2) *Es plus in primis, horres crudelia cuncta;  
Supplicis jussis illacrymare soles.*

— J. B. Pio, dans la dédicace du *Rutilius* de 1520, Bononiæ, in-4°.

(3) Voyez dans ce vol. le chapitre qui a pour titre *Conspiration des cardinaux*.

sance n'est pas toujours muette. Mais il est des bienfaits qui tombaient dans l'ombre, sur des êtres obscurs, et entre trois témoins, sans compter Dieu : le pape, son maître des cérémonies et le solliciteur, et dont Rome ne parla qu'après la mort du pape. Chaque matin, que Léon sortit du Vatican pour se promener, ou qu'il restât dans son cabinet d'étude, Pâris de Grassis avait ordre d'emplir de pièces d'or et d'argent une grande bourse (1) que le pape tenait suspendue à ses côtés, et où il puisait à pleines mains, pour secourir le mendiant qui se présentait en haillons; l'exilé qui, chassé de sa patrie dans ces temps de déchirements politiques, venait à Rome chercher un refuge, car Rome alors, comme aujourd'hui, était l'asile des grandes infortunes; l'écolier qui manquait de livres nécessaires pour achever ses études; le vieux professeur qui n'y voyait plus et dont l'âge avait affaibli les forces. En vain des voix prudentes essayaient-elles de faire comprendre au saint-père que ses libéralités devaient avoir un terme; il n'écou- tait personne et retombait sans cesse dans ses habitudes d'enfance : la prodigalité. A ceux qui le tourmentaient trop vivement il répondait par toutes sortes de belles sentences tirées des livres saints ou des écrivains profanes : refuser le faisait souffrir. Un jour, un de ses secrétaires qu'il aimait comme tous ceux qu'il avait attachés à son service, Bianchi, lui demandait dans une supplique écrite en termes pressants une faveur que les canons faisaient un devoir au pontife de refuser. — Et si j'accordais le transfert du bénéfice, dit-il au solliciteur, qu'est-ce que cela vous rendrait? — Deux cents écus d'or, répondit le serviteur. — Eh bien! reprit le pape, les voilà; et il déchira la supplique (2).

Une autre fois on lui parlait d'un poète qui faisait admi-

(1) *Purpuream enim erumenam quotidie aureis nummis sibi repleri jubebat ad incertas exercendæ liberalitatis occasiones.* — Aug. Oldoini, *Add. ad Ciaconium*, t. III, p. 326.

(2) Aug. Old., l. c., t. III, p. 327.



ablement les vers latins et qui mourait de faim. — Comment donc, dit en riant le pape, moi qui, dans ma vie, ai secouru tant de piètres rimeurs, j'aurais pu oublier ce chantre divin? Tenez, tenez, voilà pour le poète; et il donnait sans compter.

A Rome, dans les États de l'Église et dans d'autres provinces italiennes, Léon X nourrissait un grand nombre de prêtres, de religieuses, de vieux militaires et d'exilés (1).

En montant sur le trône, il trouva sa capitale remplie de mendiants que les guerres avec l'étranger avaient réduits au plus affreux dénûment, et qui souvent tombaient morts de faim au coin d'une borne; son cœur se sentit ému de pitié, et il fonda l'hospice des incurables de Sainte-Marie (2), destiné à recevoir les infirmes et les malades atteints d'affections que l'art regardait comme inguérissables. Par ses ordres, des hommes de confiance étaient chargés de parcourir la ville, d'aller à la découverte des pauvres et des malades, qui trouvaient dans cette léproserie tous les secours de l'art et de la charité (3).

On lui doit l'établissement d'un monastère sous le vocable de sainte Marie-Madeleine (4), asile ouvert aux filles repenties qui, voulant pleurer les désordres d'une vie passée dans le libertinage, s'amendaient, et, réconciliées avec Dieu et la société, trouvaient dans cet hospice les soins de l'âme et du corps, le pardon de leurs fautes, et l'oubli du passé. Le monastère était administré par les frères de l'Archi-charité, entretenu par les dons du souverain, les aumônes des

(1) Augusti Oldoini, ad Ciac., l. c., t. III, p. 326.

(2) Hospitalis B. Mariæ de populo et S. Jacobi in Augustâ de urbe erectio in archi-hospitale pauperum infirmorum incurabiliûm, cum privilegiorum largitione, t. I. — Magnum bullarium Romanum, Luxemburgi, in-fol., 1727, p. 561.

(3) B. P. Natalis Alexand. Historia ecclesiastica veteris et novi testamenti, 1714, in-fol., t. VIII, p. 54.

(4) Bullarium, l. c., t. I, p. 607.

fidèles, les quêtes faites dans les églises, et les biens des matrones mortes sans tester.

Cette confrérie de l'Archi-charité avait été instituée par le cardinal Jules de Médicis, pour venir au secours des pauvres honteux et des débiteurs insolubles, dont le nombre était si grand à Rome (1). Des visiteurs choisis par le conseil d'administration avaient pour charge de fouiller les greniers, afin d'y découvrir quelque pauvre âme honteuse de sa misère, et qui, n'osant tendre la main aux passants et révéler sa gêne au curé de la paroisse, était exposée à mourir de désespoir; ou bien encore l'ouvrier jeté en prison par un créancier qu'il ne pouvait payer, même au prix d'un travail de nuit et de jour. La confrérie veillait aussi sur les morts. Il arrivait souvent qu'on promenait de porte en porte le cadavre d'un indigent, afin de recueillir quelques pièces de monnaie destinées à l'ensevelir. Dans les temps de maladie épidémique, la charité et la pitié, trop souvent sollicitées, avaient fini par ne plus s'émouvoir; alors le corps était conduit au cimetière sans croix ni flambeau. Léon X vint au secours de l'institution par des dons et d'utiles règlements, et, grâce au pontife charitable, la société put donner chaque dimanche un pain de plusieurs livres aux pauvres de la ville de Rome.

Il est un moment dans l'histoire de l'esprit humain au seizième siècle, où la pensée qui craint d'être persécutée se réfugie sous la blanche soutane du pape : c'est ce que fit Reuchlin, dans sa querelle avec Pfefferkon. Il avait publié sur la conservation des livres judaïques des opinions qui déplurent aux moines de Cologne. A Dieu ne plaise que nous condamnions le zèle du dominicain Hogstraet, homme de conviction et de foi! Reuchlin, le grand humaniste teuton (2),

(1) Approbatio archiconfraternitatis charitatis nuper in urbe institutæ ad pauperum mendicare erubescensium carceratorumque subventionem, ac mortuorum sepulturam. — Bullarium, l. c., t. I, p. 600.

(2) Niceron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, t. XXV, p. 139-140. — Crenii, Animad., pars III, p. 307.



à la vue des flammes où l'on a jeté comme hétérodoxe son *Speculum oculare*, se rappelle qu'au delà des Alpes, à Rome, vit un pontife qui aime les saintes lettres avec passion, et il lui demande des juges, comme Pic de la Mirandole, notre philologue nomade, en avait demandé à Innocent VIII et à Alexandre VI. Léon lit la supplique, et désigne Grimani, le protecteur d'Érasme, et d'autres belles intelligences, pour terminer le procès. Le représentant de l'école de Cologne est cité à comparaître, mais il ne vient pas, et le pape alors, tout en réservant les droits de la vérité, qu'a peut-être offensée Reuchlin, ordonne que l'affaire reste en suspens. Si Léon X eût vécu plus longtemps, il est permis de croire qu'il eût exigé quelques cartons dans l'œuvre de l'humaniste allemand; Reuchlin se serait soumis aux ordres de Sa Sainteté, et tout aurait été fini. Comment suspecter la foi d'un savant qui, dans la dédicace de son Traité de la Cabale (1) au souverain pontife, écrit ces belles lignes :

« Va, mon livre, reconnais l'autorité suprême de celui qui juge le monde (2) ? »

Érasme lui aussi avait pris pour juge Léon X. Il avait quitté Rome, traversé la mer, et fait son entrée à Londres, où venait de le devancer une lettre du pontife. Le pape écrivait à son fils Henri VIII : — Je vous recommande mon cher Érasme : j'ai toujours aimé les bonnes lettres. Cet amour inné en moi, l'âge n'a fait que l'accroître, parce que j'ai remarqué que ceux qui les cultivent sont attachés de cœur aux dogmes de notre foi, et qu'elles sont l'ornement et la gloire de l'Église chrétienne (3).

(1) Joannis Reuchlin Phorcensis, LL. Doct. de Arte Cabalisticâ, lib. III, Leoni X dicati, Hagenau, 1517, in-4°.

(2) Totum hunc librum tuæ subjecio auctoritati, cujus in arbitrium collata est totius mundi censura. — Ib. sub fine.

(3) 10 julii 1515.

#### LÉON X ET ÉRASME.

Il existe des livres qui sont, je ne dirai pas tolérés, mais encoura-

Dans divers chapitres de notre ouvrage, nous avons montré de quel zèle Léon X était animé pour les intérêts

gés par l'Université, que nous avons traduits, mis en latin, Dieu sait quel latin ! quand nous étions au collège, que nous avons mis aussi en français quand ils étaient en latin. Or quelques-uns de ces livres ont été condamnés par le souverain pontife. Et dans ces livres ne croyez pas qu'il y eût des énormités, des pensées monstrueuses. Je pourrais vous parler, par exemple, des Dialogues d'Érasme, qui ont été condamnés par Léon X. »

Voilà ce que M. Jules Favre a dit à la tribune en 1850.

Les Colloques d'Érasme, *Colloquia familiaria*, n'ont jamais été condamnés par Léon X, par la raison toute simple qu'ils ne parurent qu'en 1524, trois ans après la mort du pape. Ils couraient manuscrits dans le monde latin, quand un humaniste du nom de Honolius s'en procura une copie qu'il vendit à Froben de Bâle. L'œuvre subreptice fut imprimée, mais toute souillée de solécismes et d'interpolations ridicules qui froissèrent plus vivement l'amour-propre que l'orthodoxie de l'écrivain. Érasme, pour apaiser les lettrés, et peut-être aussi les moines, se hâta de donner une édition expurgée de ses Colloques, qui parurent le 1<sup>er</sup> août 1524, avec une dédicace à Jean Erasmus Froben, son neveu.

Jeté à profusion dans la cellule monacale, le livre des Colloques y causa une vive émotion; le syndic de la Sorbonne, Beda, requit bientôt la condamnation d'un ouvrage aussi dangereux, disait-il, que les plus mauvais pamphlets de Luther. La Sorbonne s'assembla le 26 mai 1526, et censura les termes peu discrets avec lesquels l'auteur parle des religieux, des vœux que l'on fait aux saints, des pèlerinages, de la confession, des ordonnances de l'Église, de la prière pour les morts. Elle accusait Érasme de renouveler les erreurs d'Arius et Wicléf.

Déférés à l'Université, les Colloques encoururent la réprobation des Facultés de droit et de médecine; en 1518, au mois de juillet, ils furent interdits dans tout le royaume, condamnés au concile de Sens, que présidait Antoine Duprat, chancelier de France, et proscrits de nouveau quelques années plus tard par la Sorbonne, après la mort de l'auteur.

En Angleterre, l'autorité ecclésiastique en défendit la lecture. « La vente de mes Colloques, écrivait Érasme à Wolsey, vient d'être prohibée en Angleterre, cela m'étonne ! Que Votre Grandeur commette quelqu'un pour juger le livre. Si l'on y trouve quelque chose de répréhensible, je suis prêt à le désavouer et à l'effacer. »

Il faut avouer que certains passages de ces Colloques familiers étaient bien faits pour scandaliser des âmes pieuses. « Il y a des gens, dit le satirique, qui ont recouvré la santé en se revêtant de la robe d'un ja-



de la religion. A tout prendre, il eût pardonné peut-être à quelques épigrammes d'Érasme contre le froc, car il savait

cobin : la même fortune leur serait arrivée s'ils se fussent couverts du manteau de quelque coquin : *Lenonis pallio*. Ailleurs, dans le dialogue qui a pour titre : *Le Repas profane et le Repas religieux*, le philosophe tourne en ridicule l'abstinence, le jeûne et les fêtes. Ces plaisanteries déplurent à Vivès, qui en témoigna son mécontentement à son ami. Érasme crut se justifier en affirmant que le Repas religieux lui avait été volé, et qu'on l'avait imprimé à son insu. Dans le dialogue sur les Pèlerinages, la mère du Christ écrit de sa main à un luthérien une lettre pour le féliciter de ce qu'il enseigne, suivant la doctrine de son Maître, qu'il est inutile d'invoquer des saints.

Malgré le décret de la Sorbonne, l'arrêt de l'Université, la censure de l'archevêque de Sens, la prohibition de Wolsey, les Colloques continuèrent pendant seize ans d'être étalés, vendus et enseignés en Italie. Quand on les brûlait en Espagne, ainsi que Clenard nous l'apprend dans une lettre citée par Colomiez, à Modène, Petro Lauro les traduisait en italien. Que faisait-on à Rome? on les laissait circuler librement; ils restaient dans les mains des écoliers. Ce n'est que sous Paul III qu'une commission d'études décida qu'on devait bannir des écoles le livre d'Érasme « comme capable de faire de mauvaises impressions contre la bonne doctrine dans l'esprit des jeunes gens. »

En apprenant cette décision, Mélanchthon écrivait à Camerarius :

« Le ridicule décret! on y défend de lire dans les classes les Colloques d'Érasme. Le pape avait choisi pour juges des héros tels que Aléandro et Sadolet. »

Or veut-on connaître les héros de Mélanchthon? Aléandro, au témoignage d'Alde Manuce, qui lui a dédié son édition de l'Iliade d'Homère, savait aussi bien le grec et l'hébreu que s'il fût né à Athènes ou sous la tente d'un Israélite; homme d'une rare modération d'esprit, ajoute Érasme lui-même : *Vir modestus, humanus ac suavissimus* (*Epist.*, t. I, p. 636).

Sadolet avait plus d'une fois demandé pour l'auteur des Colloques le chapeau de cardinal. Érasme, en cent endroits de ses œuvres, célèbre les louanges de l'humaniste, et Mélanchthon lui-même a reconnu bien souvent et hautement proclamé les lumières et les vertus de celui qu'il appelait son ami.

M. Jules Favre a dit encore : « Quant à moi, j'ai traduit au collège les Dialogues d'Érasme. Dans l'Université, non-seulement les Dialogues d'Érasme ne sont pas prohibés, mais ils sont permis : ils sont un livre classique dans les collèges. »

Nous ignorons si l'Université a pu adopter comme livre classique des Colloques où Jules Scaliger a trouvé plus d'une offense aux lois de la

que, pour le philosophe, rire était vivre, et le pape ne voulait la mort de personne; mais il se fût montré inflexible pour la moindre offense envers la religion. Les poètes eux-mêmes ont célébré la vive piété du pontife (1).

En Angleterre comme en France, on rendait justice aux sentiments religieux du souverain. Aussi, quand, après l'apparition de la *Captivité de Babylone* par Luther, Henri VIII voulut prendre la défense du dogme catholique outragé par le moine augustin, il dédia son livre, *Assertio septem sacramentorum* (2), à Sa Sainteté. C'est un beau volume in-4° sur vélin, écrit par un calligraphe d'une rare habileté, par quelque moine peut-être, qui devait porter sa tête sur l'échafaud pour la gloire de cette sainte Église dont Henri se disait alors le fils soumis. Le roi s'est fait peindre sur la première page du manuscrit : c'est bien là le bel Henri, un des princes les mieux faits de son époque, aux vêtements tels qu'il les aime, rehaussés de vives couleurs (3). Il est dans l'attitude de la dévotion, à genoux : Léon X, sur son trône, semble écouter l'enfant qui vient offrir à son père le livre qu'il a composé pour la gloire du Christ. L'acte d'hommage est signé de la main du prince, d'une main ferme comme celle d'un martyr qui confesserait sa foi. A la fin du volume sont ces deux vers :

Anglorum rex, Henricus, Leo decime, mittit  
Hoc opus, et fidei testem, et amicitiae.

latinité; ce qu'il y a de certain, c'est que de cet *elenchus* décoré du titre de Colloques on a depuis longtemps fait disparaître les énormités qu'on avait si justement reprochées à l'œuvre primitive.

(1) *Ambitio quæ vestibulis innixa potentum est,  
Non tibi legitimo vana curule dedit :  
Sed pietas, sed sancta fides studiumque Minervæ,  
Unicus et veræ religionis amor.* J. B. Pio.

(2) La première édition du livre royal parut à Londres, in *Ædibus Pynsonianis*, 1521.

(3) Einer der schönsten Männer seiner Zeit.—Rudhart, l. c., p. 180.



Puis un nouvel acte de foi, c'est-à-dire une nouvelle signature.

La récompense ne se fit pas attendre : un autographe du pontife que l'on conserve dans les archives de la couronne d'Angleterre, et où Léon X donne au prince le titre de : Défenseur de la foi, que les monarques anglais continuent de porter ; de cette vieille foi pour laquelle tant de catholiques allaient bientôt monter sur l'échafaud (1).

Il n'est pas de pontife qui ait reçu autant de dédicaces que Léon X, en prose et en vers (2). Le livre qui paraissait sous le patronage du pape était sûr d'un brillant accueil dans le monde lettré. Léon X lisait avec un soin extrême les ouvrages qu'on voulait lui dédier ; il les lisait en théologien et en écrivain. Plus d'un poète lui dut le redressement d'un vers boiteux ; plus d'un latiniste, l'indication d'un solécisme : son oreille était d'une grande sévérité. On montre en Italie, dans diverses bibliothèques, des notes ajoutées à la marge d'un livre, des ratures officieuses, d'heureuses substitutions de mots qui attestent le goût et la science linguistique du royal censeur. A cette Allemagne, qui se vantait déjà d'être plus latine que le Latium même, quand elle poussait par la voix de Luther ce cri de révolte qui émut si douloureusement les âmes, Léon X opposa un des humanistes qui avaient fait à Rome l'étude la plus approfondie de la langue de Cicéron, et la chrétienté eut une bulle qui, sous le rapport de l'art, restera comme un modèle de style. Comparez l'œuvre de Luther répondant au pape à la composition d'Accolti ; comme le Saxon est mesquin ! L'exorde de la bulle du pape est un tableau à la manière de Michel-Ange (3) !

(1) Pontificis Litteræ quibus subscripsere xxvii cardinales, datæ sunt mense octobris, an. 1521. — Fabroni, l. c., Adn., p. 291.

(2) Voir les dédicaces d'Érasme, de Reuchlin, de Jean-François Pic, en tête de son *Examen vanitatis doctrinæ gentium et veritatis Christianæ disciplinæ*, etc. Voir encore : *Petri Galatini libell. de morte consolatorius*, Mss. Vat., n° 3190.

(3) Voir la bulle *Exsurge, Petre*, etc.

Un moment encore revenons à ces lettres écrites par Léon X, et publiées par Bembo ; c'est là que brillent toutes les qualités du pontife. Il faut étudier le pape quand il dispense ses royales faveurs. Avant de se décider, il attend, il écoute, il prend conseil ; souvent, c'est loin de Rome, dans un couvent obscur que ses regards s'arrêtent pour chercher quelque pauvre frère, qu'il destine, non pas à briller dans le monde, mais à édifier l'Église par ses vertus.

Il s'agit de donner un remplaçant temporaire au vicaire général de l'ordre des Augustins, Égidius de Viterbe, jusqu'à ce que l'ordre en chapitre solennel ait conféré lui-même cette dignité à l'un de ses membres.

C'est sur un moine habitant Venise qu'est tombé le choix de Léon X. Gabriel n'a jamais rien demandé ; toute son ambition est de mourir dans ce silence des saintes lettres qu'il a choisi volontairement. C'est tout à la fois un ordre et une prière que le pape adresse au bon religieux. — Allons, lui dit-il, courage, acceptez la dignité dont je vous revêts de mon propre mouvement, et que je ne vous permets de refuser sous aucun prétexte (1).

Mais Gabriel refuse en s'excusant sur l'amour qu'il a voué à l'obscurité, sur sa pauvre petite intelligence qui redoute les grandeurs, sur sa santé souffrante qui succomberait sous le fardeau. Et le pape réfute une à une, avec une grâce charmante, les objections du religieux. « Que parle-t-il de sa pauvre petite intelligence ? mais la lettre qu'il vient d'écrire est un beau témoignage d'élevation et de force d'esprit ; de sa santé souffrante ? mais Dieu n'est-il pas là pour donner à son serviteur la force du corps et de l'âme ? de son amour pour la solitude ? mais qui se cache ainsi est bien digne d'être donné en exemple au monde ; de son amour pour l'obscurité ? mais qui sait se commander à soi-même est fait pour commander aux autres. »

(1) Scire te planè volo, nullam me tibi hujus muneris rejiciendi facultatem permissurum. — Epist. Leon. X, lib. xvi, 1518, p. 523.



Alors Gabriel courbe la tête, et obéit. Et voyez comme le pape avait bien jugé l'homme : le jour de l'élection venue, le frère eut l'unanimité des suffrages.

A cette heureuse nouvelle, le pape écrit au moine :

« Je me réjouis, non pas que vous ayez obtenu une dignité que vous avez toute votre vie dédaignée, mais des suffrages qui vous ont décerné le généralat. Oh ! heureux événement ! Mais c'est un véritable miracle que cette unanimité de votes ! Vous voilà revêtu d'une grande magistrature ; je suis heureux que vos frères aient eu de vous la même opinion que je m'en étais formée. Adieu, bonne santé ; crainte de Dieu et amour de la justice (1). »

Tel est ce Léon X qu'a tant calomnié le protestantisme ! Est-ce là le pape des Propos de table de Luther, ne pensant qu'à remuer des pierres, à construire des palais, à peindre les murailles de ses chapelles ? Reconnait-on là le pontife mis en scène par les graveurs de Nuremberg, entouré d'hommes de plaisirs, marchant escorté d'artistes, sans cesse penché sur le marbre, fouillant la terre, exhumant les statues antiques, et en adoration perpétuelle devant la matière ?

A la vue des splendeurs matérielles dont Léon X avait doté Rome, le protestantisme a feint de sourire, et pour décrier le pape, en a fait un artiste ; il s'y était pris d'abord autrement : Un jour que Hutten passait sur la place de Saint-Pierre, il vit la papauté travaillant à élever un temple au prince des apôtres, et il écrivit : « Les pierres émigrent la nuit, je vous le dis sérieusement ; les princes chrétiens sont tourmentés pour contribuer à l'édification d'une basilique à laquelle deux ouvriers seulement travaillent, et l'un des deux est boiteux (2). » Quelques années après qu'Ulrich de

(1) Tu valebis, et Deum timebis et justitiam diliges. — Ep. Leonis X, lib. xvi, p. 532.

(2) Lapidés noctu migrant, nihil hic fingo. Principes romani imperii, imò orbis totius cuncti sollicitantur pro æde Petri in qua duo tantùm opifices operantur, et alter claudus. — Ulr. de Hutten.

Hutten avait trouvé cette facétie, que l'Allemagne prit au sérieux, l'église s'élevait à cinquante pieds au-dessus du sol. Alors le protestantisme imagina quelque chose de plus étrange peut-être : ce fut d'accuser la papauté d'avoir pris la place de l'ouvrier boiteux, et de ne s'occuper, en véritable manœuvre, qu'à poser des pierres les unes sur les autres, quand l'âme des enfants du Christ périssait faute de nourriture spirituelle. Grâce à Dieu, nous avons prouvé que le noble culte qu'elle avait voué à l'art ne la détourna pas un seul instant de son devoir envers l'humanité. La correspondance de Bembo existe, qui manifeste, à chaque ligne, le zèle de Léon X pour la religion, son amour pour l'Église, sa préoccupation à défendre le dogme catholique, sa tendresse pour les pauvres, sa sollicitude pour le salut des âmes, sa foi vive et éclairée. Tel nous l'avons vu au concile de Latran, tel nous le trouverons dans ses épîtres familières ; c'est le même travail qu'il poursuit : la réformation des mœurs publiques, la paix parmi les princes chrétiens, le bon exemple dans le sanctuaire.

Encore si les protestants seuls s'étaient trompés sur le caractère de Léon X ; mais les catholiques eux-mêmes se sont fait plus d'une fois étourdiment l'écho des clameurs de nos frères égarés. Ils pensent avoir formulé un arrêt historique, quand ils ont répété, comme des plagiaires, que le pape montra trop souvent une insouciance coupable pour les intérêts de la religion. A ces âmes abusées, disons simplement : Ouvrez et lisez la correspondance du pape, et vos yeux seront dessillés. Même dans une lettre insignifiante à quelques égards, on trouve le pape fidèle aux leçons du divin Maître, et tâchant de ramener au bercail du pasteur la brebis perdue. En achevant la lettre que nous citons tout à l'heure, et qu'il adressait à Gabriel, l'image de l'un de ses enfants rebelles se présente au souvenir du pontife, qui laisse tomber sur Luther ces lignes si pleines d'affectueuse tendresse :

« Et maintenant, il faut que je mette à profit votre zèle.